



Chabrey, le 15 décembre 2022

**CONSEIL COMMUNAL
VULLY-LES-LACS**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL COMMUNAL DE
VULLY-LES-LACS**

Séance du 13 décembre 2022

Présidence : M. Christian Kolly

**Construction d'un collège primaire sur le site d'EPK :
Demande de crédit de CHF 7'000'000.--**

-
- Vu le préavis municipal N°2022/09,
 - Entendu le rapport de la commission des finances chargée d'étudier cet objet, ainsi que le rapport de la Commission des bâtisses,
 - Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

le Conseil Communal décide :

- D'autoriser la Municipalité à construire un collège primaire sur le site de l'EPK ;
- D'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 7'000'000.—pour cette construction, montant à prélever tout ou en partie sur les disponibilités de la bourse communale ;
- D'autoriser la Municipalité à recourir, si nécessaire, à l'emprunt pour le solde, à souscrire aux meilleures conditions du marché ;
- D'amortir cette dépense de CHF 7'000'000.—sur une période de 30 ans, à raison de CHF 234'000.—par année et par le biais du chapitre 3519 ;
- L'investissement sera comptabilisé dans le patrimoine administratif des immobilisations, dans la section 220'000, bâtiments et constructions.

Pour extrait conforme, l'attestent :

CONSEIL COMMUNAL DE VULLY-LES-LACS

Le Président :


Christian Kolly



La Secrétaire :


Elisabeth Christinat